

Les indicateurs de richesse

ÉRIC KESLASSY

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur traditionnel de la croissance. Toutefois, depuis quelques années, il est discuté à la fois pour son mode de calcul et ses nombreuses insuffisances. De nombreux autres indicateurs ont ainsi vu le jour pour tenter de mieux cerner l'idée de richesse – notion polysémique puisqu'elle peut-être économique, culturelle, sociale ou écologique – comme l'indice de développement humain (IDH), l'épargne nette ajoutée (ENA) ou encore l'empreinte écologique.

À l'initiative du président Nicolas Sarkozy, en 2008, une commission dirigée par Joseph Stiglitz a été chargée de réfléchir au meilleur moyen de mesurer les performances économiques et le progrès social. La méthode qui se voulait scientifique n'aura pas permis de faire d'avancée majeure. Plus que jamais, le débat reste ouvert.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la Grande Dépression conduit à la création du produit intérieur brut. En effet, pour déterminer l'effet de la crise de 1929 sur l'économie du pays, le Congrès américain demande en 1932 à de jeunes chercheurs dirigés par l'économiste et statisticien Simon Kuznets de concevoir un système de comptabilité nationale qui donne naissance au premier indicateur synthétique de richesse. Le PIB permet de mesurer le niveau de croissance, soit la quantité de biens et de services produite au cours d'une année par les agents économiques résidant à l'intérieur du territoire national. Il s'agit donc d'un indicateur quantitatif et purement

économique (encadré 1). Ainsi, jusqu'au début des années 1930, il n'existe pas d'instruments donnant la possibilité de suivre les évolutions de l'activité économique. La Grande Dépression souligne la nécessité d'indicateurs suivis et agrégés. C'est ainsi que les premiers comptes de la Nation établis par Kuznets montrent que le revenu national américain a chuté de 40 % entre 1929 et 1932.

UN INDICATEUR PERFORMANT, AVEC DES LIMITES

Tout au long des Trente Glorieuses, le PIB demeure un indicateur performant. Dans un mode de régulation fordiste, la richesse se comprend d'abord comme une augmentation soutenue de la production industrielle. Et les politiques lui donnent une centralité excessive en s'emparant de cette mesure de la croissance pour évaluer la situation économique, mais aussi sociale, de leur société. La notion de PIB devient omniprésente, à tel point que l'on occulte que son calcul est fondé sur une panoplie de choix techniques et conceptuels – de fait, la comptabilité nationale impose des conventions qui disparaissent trop vite du débat. Ce qui conduit à négliger les limites importantes du PIB.

ENCADRÉ 1

LES TROIS FAÇONS DE CALCULER LE PIB

Il existe principalement trois approches pour calculer le PIB :

– par la production : $\text{PIB} = \text{Somme des valeurs ajoutées des secteurs productifs} + \text{Impôts sur les produits nets de subventions}$

– par les dépenses : $\text{PIB} = \text{Consommation finale des ménages et des administrations} + \text{Formation brute de capital fixe} + \text{Variation des stocks} + \text{Solde des échanges extérieurs (Exportations – Importations)}$
Soit : $\text{PIB} = \text{Demande intérieure} + \text{Solde extérieur}$

– par les revenus : $\text{PIB} = \text{Rémunération des salariés} + \text{Excédent brut d'exploitation et revenus mixtes bruts} + \text{Impôts sur la production et les importations nets des subventions}$.

Le PIB ne prend en compte que la production résultant d'une activité rémunérée, soit l'économie formelle. Mais il ne s'agit pourtant que de la partie visible de la production réelle d'un pays. On peut donc affirmer que le PIB *ne compte pas assez*, puisqu'il ne comptabilise pas le secteur informel qui se partage entre :

- l'économie souterraine : activités productrices licites mais pratiquées de façon illégales comme le travail non déclaré (« travail au noir ») et activités illicites comme le trafic de stupéfiants ;
- les activités hors-marché : troc, auto-production/auto-consommation, rémunérations en nature, économie familiale, bénévolat, etc.

Par définition, ce secteur informel échappe aux statistiques en dépit de son impact sur l'économie et/ou sur la société. Par exemple, les services domestiques gratuits ne sont pas comptabilisés alors, que dans certains cas, ils peuvent apporter une satisfaction plus élevée que des services rémunérés équivalents. Histoire désormais très connue : un plombier tombe amoureux de « celle qui l'emploie » en plein milieu d'un chantier et décide de poursuivre les travaux gratuitement. Dès lors, le PIB baisse alors que l'activité reste constante. Plus largement, l'économie informelle est difficile à mesurer alors qu'elle représente une part non-négligeable de la production des biens et services dans les pays développés à économie de marché (PEM) et conduit à fortement minimiser le PIB des pays en voie de développement – par exemple, le BIT (Bureau international du travail) a estimé, en 2008, que l'économie informelle représentait 72 % des emplois en Afrique subsaharienne.

Des activités et des ressources qui contribuent au bien-être économique ne sont donc pas enregistrées dans les comptes nationaux puisqu'elles ne sont pas réalisées dans la sphère marchande.

Dans le même temps, le PIB ajoute des productions qui, objectivement, devraient au contraire le diminuer. Si bien que *le PIB compte trop*. En effet, l'activité économique est, dans le cadre de la comptabilité nationale, perçue comme neutre dans le sens où elle accroît toujours positivement le PIB, indépendamment du fait qu'elle ajoute effectivement du bien-être individuel et/ou collectif. Une production ayant pour origine ou ayant pour conséquence une perte pour la société (la destruction de la tour Eiffel par exemple), est tout de même comptabilisée en gain économique. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la réduction du nombre des accidents automobiles a entraîné une baisse du PIB. En fait, l'indicateur de croissance n'intègre pas les effets externes – ou externalités –, c'est-à-dire les conséquences non voulues d'une activité qui échappent au marché, qui ont pourtant un impact sur les conditions de vie (tant sur le plan sociétal que sur celui de l'environnement). Un exemple célèbre permet d'illustrer cette limite forte du PIB : l'activité d'un pétrolier entraîne une augmentation de la croissance et donc du PIB ; son naufrage aussi alors que la mer, les plages, la vie animale et végétale, etc. sont fortement détériorées. Et plus on cherchera à « nettoyer », plus le PIB augmentera de nouveau – à condition que le travail ne soit pas réalisé par des bénévoles. On note ici que l'indicateur traditionnel de la croissance ignore les effets de l'activité économique sur l'environnement.

Dès lors, l'approche productiviste qui est sous-jacente au calcul du PIB commence à être remise en cause dans les années 1970. On prend alors conscience que la richesse monétaire ne peut être le seul guide des politiques publiques puisqu'elle ne rend pas suffisamment compte des répercussions sur la société et sur la planète. En fait, c'est à un approfondissement de notre vision de la richesse que l'on se livre : la performance économique doit s'accompagner du progrès social et d'une amélioration du bien-être de la population. Or, le père du PIB, Kuznets avait averti dès 1934 devant le Congrès américain : « La mesure du revenu national peut difficilement servir à évaluer le bien-être d'une nation. » Comme la richesse n'est pas qu'économique, mais aussi écologique, culturelle et sociale [1], le débat sur les indicateurs peut véritablement débiter [2].

L'IDH

« Le développement est bien autre chose que la croissance » a écrit l'économiste François Perroux. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a conçu la notion de développement humain qui traduit la volonté de permettre à toutes les populations de satisfaire ses besoins fondamentaux. Cela suppose de dépasser la démarche quantitative et principalement économique du PIB/habitants qui est d'abord utilisé – outre les limites déjà évoquées, il s'agit d'une moyenne qui dissimule les disparités au sein d'une société : une hausse du PIB/habitants signifie-t-elle que les inégalités ont reculé ? Que le pays est davantage développé ? L'objectif est donc d'imaginer un indicateur qui prend en compte des données plus qualitatives à la fois sociales et culturelles (tout en conservant celles qui relèvent de l'économie) [3]. En 1990, les économistes Amartya Sen (indien), et Mahbub ul Haq (pakistanaï), conçoivent dans cette perspective l'indice de développement humain, instrument de mesure composite qui s'appuie sur trois critères :

- social par le biais de la santé à travers l'espérance de vie à la naissance ;
- culturel par le biais de l'éducation à travers le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation ;

ENCADRÉ 2 : L'INDICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2007 ET SES COMPOSANTS

CLASSEMENT SELON L'IDH						
	INDICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN VALEUR	ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (EN ANNÉES)	TAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES (EN % DÈS 15 ANS ET PLUS)	TAUX BRUT COMBINÉ DE SCOLARISATION (EN %)	PIB PAR HABITANT (EN \$/PPA)	CLASSEMENT SELON LE PIB PAR HABITANT MOINS CLASSEMENT SELON L'IDHP
1. Norvège	0,971	80,5	..	98,6	53433	4
2. Australie	0,970	81,4	..	114,2	34923	20
3. Islande	0,969	81,7	..	96,0	35742	16
4. Canada	0,966	80,6	..	99,3	35812	14
5. Irlande	0,965	79,7	..	97,6	44613	5
6. Pays-Bas	0,964	79,8	..	97,5	38694	8
7. Suède	0,963	80,8	..	94,3	36712	9
8. France	0,961	81,0	..	95,4	33674	17
9. Suisse	0,960	81,7	..	82,7	40658	4
10. Japon	0,960	82,7	..	86,6	33632	16
(...)						
33. Qatar	0,910	75,5	93,1	80,4	74882	-30
(...)						
172. Mozambique	0,402	47,8	44,4	54,8	802	-3
173. Guinée-Bissau	0,396	47,5	64,6	36,6	477	5
174. Burundi	0,394	50,1	59,3	49,0	341	6
175. Tchad	0,392	48,6	31,8	36,5	1477	-24
176. Congo (République démocratique du)	0,389	47,6	67,2	48,2	298	5
177. Burkina Faso	0,389	52,7	28,7	32,8	1124	-16
178. Mali	0,371	48,1	26,2	46,9	1083	-16
179. République centrafricaine	0,369	46,7	48,6	28,6	713	-5
180. Sierra Leone	0,365	47,3	38,1	44,6	679	-5
181. Afghanistan	0,352	43,6	28,0	50,1	1054	-17
182. Niger	0,340	50,8	28,7	27,2	627	-6

Source : Rapport sur le développement humain 2009, PNUD, p. 189-193.

– économique par le biais du niveau de vie, lui-même calculé par le biais du PIB/habitant calculé en dollar (\$)–PPA (parité de pouvoir d'achat).

L'IDH est une moyenne simple de trois sous-indices (chacun prenant des valeurs entre 0 et 1). Si bien que, par construction, il est compris entre 0 (du moins développé) et 1 (au plus développé).

Une bonne façon de percevoir les apports de l'IDH consiste à examiner la situation des pays pétroliers. Le Rapport mondial sur le développement humain

(2009) présente les chiffres qui concernent, par exemple, le Qatar en 2007. Ce pays du golfe Persique possède le 3^e niveau de vie moyen mondial : 74 882 dollars/an/habitant ; mais se retrouve classé seulement en 33^e position du classement de l'IDH à cause d'indices d'espérance de vie et de niveau d'instruction très moyens. Cela nous indique directement que les fruits de la croissance ne sont pas toujours utilisés pour servir l'objectif de développement. On saisit ici pleinement combien le progrès ne doit pas être

assimilé à la croissance économique – comme cela a été trop longtemps le cas.

Comme le PIB, l'IDH présente un certain nombre de limites. Tout d'abord, on peut noter que les chiffres sont publiés avec un grand retard – ceux de 2007 en 2009 – certaines données sont difficiles à remonter dans les pays les plus pauvres dans lesquels les services administratifs sont peu structurés. D'ailleurs, cet indicateur de richesse est fondé sur des statistiques nationales officielles dont la fiabilité est très inégale. On sait, par exemple, que le taux d'alphabétisation est fortement surestimé dans certains pays. En outre, l'IDH présente des critères substituables sans tenir compte du caractère marginal décroissant : une augmentation du niveau de vie peut permettre de compenser une baisse de l'éducation ; et une même hausse de 1 000 \$/an n'a pas la même signification aux États-Unis et en Côte-d'Ivoire. Par ailleurs, l'IDH écrase les différences entre pays ayant des niveaux de développement proche : en 2007, la Norvège est en tête avec un indice de 0,971 et le Japon se trouve en 10^e position avec un indice de 0,960 (encadré 2). Enfin, il manque cruellement une référence à l'environnement. Le développement n'implique-t-il pas de déterminer les effets de la croissance sur l'écologie ?

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Si l'IDH est un indicateur alternatif à dominante sociale, il existe aussi des indicateurs alternatifs qui intègrent la dimension environnementale dans l'évaluation du bien-être ou du progrès de la société. Ces derniers concrétisent le concept de développement durable (ou soutenable) défini par le rapport Brundtland (1987) comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il s'agit donc de déterminer une croissance qui soit compatible avec la sauvegarde de l'environnement, soit qui évite « de ruiner le patrimoine naturel de la planète ».

Par définition, le PIB qui comptabilise les flux et non les stocks ne peut mesurer l'impact de la croissance sur l'environnement. C'est ainsi, par exemple, que la fabrication du papier est comptée posi-

vement alors même que le stock d'arbres disponibles diminue. Il y a eu une tentative d'adaptation du PIB pour lui faire intégrer les coûts écologiques (consommation des ressources naturelles et pollution) à travers le projet « PIB vert ». Trop controversé, notamment en ce qui concerne la valorisation des différents stocks naturels, il reste à ce jour sans suite. Il faut donc se tourner vers d'autres indicateurs pour tenter de mesurer l'impact de la croissance sur l'environnement. On peut ici faire référence à deux indicateurs de soutenabilité.

Tout d'abord, l'épargne nette ajoutée (ENA), appelée aussi épargne véritable, est calculée par la Banque mondiale depuis 1999. Cet indicateur synthétique réalise des ajustements à partir de l'épargne nationale brute en ajoutant les dépenses d'éducation et en retranchant la consommation de capital fixe, la baisse des stocks de ressources naturelles consommées (énergie, minerais, forêts) et les dommages causés par la pollution (par les émissions de CO₂). Il s'agit donc de mesurer la variation du capital humain, du capital économique, et du capital écologique à l'issue d'un cycle de production. Exprimée en pourcentage du revenu national brut, une ENA élevée signifie que le pays étudié possède la capacité à augmenter son patrimoine (entendu au sens large). Cette approche privilégie les PDEM et les pays émergents (comme la Chine), puisque les différents capitaux sont supposés substituables – les ponctions opérées sur les ressources non renouvelables peuvent être composées par une augmentation des dépenses en ce qui concerne le capital économique et/ou le capital humain. En revanche, les économies qui sont fortement dépendantes de l'exportation de ressources naturelles épuisables, comme les pays pétroliers, ont de mauvais résultats en matière d'ENA.

Ensuite, l'empreinte écologique qui a été imaginée par des universitaires au cours des années 1990 [4]. Depuis 2003, cette méthode est reprise et perfectionnée par des organisations non gouvernementales réunies sous l'égide du Global Footprint Network. Il s'agit de mesurer l'impact de la consommation d'une population donnée selon la surface du sol et d'océan nécessaire pour la produire et pour assimiler les déchets qu'elle génère. Cette surface biologique, appelée égale-

ment biocapacité, est exprimée en hectares globaux. Aujourd'hui, l'empreinte dépasse la biocapacité, ce qui signifie que les capacités régénératrices de la planète sont dépassées. Au rythme actuel de croissance, il faudrait en effet 1,4 planète pour soutenir la consommation mondiale de façon durable. Avec l'empreinte écologique, ce sont les PDEM qui sont pénalisés puisqu'ils sont fortement utilisateurs d'énergie et de ressources, bien au-delà de leurs capacités propres à en fournir. C'est ainsi que l'on considère que l'empreinte écologique des États-Unis représente le double de celle des Européens : si tout le monde consommait comme les Américains, il faudrait 5 planètes, contre 2,5 planètes avec les Européens. Au contraire, les pays pauvres se trouvent en crédit biologique et possèdent donc une faible empreinte écologique.

Il est intéressant de constater que les critères utilisés étant très différents, l'ENA et l'empreinte écologique ne désignent pas les mêmes pays comme responsables des dégâts écologiques. L'ENA est très critiquée à cause de la substituable des différents capitaux. L'empreinte écologique, pour sa part, est d'une redoutable efficacité médiatique, ce qui lui a permis de s'imposer très rapidement dans le débat public. Reste qu'il s'agit d'un indicateur purement environnemental qui néglige les dimensions sociales et culturelles de la richesse.

LA COMMISSION STIGLITZ

Le 8 janvier 2008, le président français Nicolas Sarkozy annonce la création d'une « Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social » présidée par le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz. C'est sur le constat que les indicateurs de richesses ne permettent plus d'évaluer de manière satisfaisante la situation globale d'une économie qu'elle est réunie. Son objectif est officiellement de produire une « réflexion sur les moyens d'échapper à une approche trop quantitative, trop comptable de la mesure de nos performances collectives » et de trouver un indicateur synthétique suffisamment performant pour englober toutes les dimensions de la richesse.

Outre son président, la Commis-

sion est composée de quatre autres prix Nobel d'économie (Amartya Sen, Kenneth Arrow, Daniel Kahneman, et James Heckman). Jean-Paul Fitoussi, président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), est chargé de la coordination des travaux. Il s'agit donc d'une structure composée d'« experts » internationaux reconnus – et présentée comme telle – qui accepte la mission d'identifier un instrument de mesure pertinent de la performance économique et du progrès social. L'approche est d'abord celle de scientifiques comme en atteste la façon dont la réflexion est organisée : des réunions s'appuyant sur des documents de travail rédigés par les membres ou les rapporteurs de la Commission ; des notes intermédiaires rendues publiques par une diffusion sur un site internet spécifique [5] qui mettent très vite en avant la fragilité des fondements théoriques des instruments de mesure existants et, par conséquent, la nécessité de s'appuyer sur des théories cohérentes – comme celle du bien-être – pour réaliser des avancées solides ; la publication d'un rapport final se devant de comporter – à l'origine du moins – une proposition d'un indicateur alternatif permettant de sortir des impasses recensées.

Le rapport de la Commission Stiglitz, remis à Nicolas Sarkozy le 14 septembre 2009, admet « officiellement » que le PIB ne peut constituer l'unique indicateur de la performance économique et du progrès social. Cette conclusion, aussi attendue soit-elle, est absolument essentielle : les experts indiquent clairement aux politiques que le PIB ne peut plus être le seul guide de leurs décisions. Non seulement le PIB doit être perfectionné/complété, mais le progrès social ne peut plus être considéré sous un angle purement matériel. La qualité de la vie dépend aussi de facteurs non économiques : la santé, les liens sociaux, et même la subjectivité de chacun... ainsi que les conditions environnementales. En effet, la performance économique et le progrès social doivent être évalués sous l'angle de la soutenabilité, c'est-à-dire à l'aune du bien-être des générations futures. S'appuyant sur l'ensemble de la littérature théorique et empirique traitant de la mesure de la performance économique, de la qualité de la vie et du développement durable,

le rapport de la Commission Stiglitz offre une remarquable synthèse et propose de mettre en œuvre une série de douze recommandations (encadré 3) [6].

LES CRITIQUES

La Commission Stiglitz a essayé de nombreuses critiques. On peut lui reprocher de ne pas être parvenu à atteindre son objectif initial : trouver un indicateur intégrant toutes les dimensions de la richesse. « Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'un chiffre unique ne pouvait tout synthétiser » déclare Joseph Stiglitz lors de la remise du rapport, ajoutant que certains indicateurs déjà existants ont besoin de plus de visibilité tandis que d'autres nécessitent encore un important travail statistique. Mais, plus profondément, une grande partie des critiques sont venues du Forum pour d'autres indicateurs de richesses (FAIR) – « fair » en anglais se traduit par la justice ! – Le FAIR est un collectif d'associations et d'universitaires qui s'est constitué au lendemain de la mise en place de la Commission Stiglitz. Il souhaite ouvrir le débat sur les indicateurs de richesse à un public plus large sans se donner d'objectifs prédéfinis en termes de publications. Il déplore le rôle dévolu aux experts, qui ne peuvent détenir seuls toutes les clés de cette question impliquant l'ensemble de la société, et propose qu'une négociation collective soit organisée pour définir les bons instruments de mesure [7]. En fait, face à la

ENCADRÉ 3 : LES DOUZES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DE LA COMMISSION STIGLITZ

1. Pour mesurer le bien-être, regarder les revenus et la consommation. Le PIB mesure essentiellement la production marchande, ce qui en fait un indicateur utile, mais il est souvent utilisé comme un indicateur de « bien-être économique », or les revenus peuvent décroître quand la production croît, et inversement.
2. Refléter la réalité « vue des ménages ». Il faut prendre en compte les impôts, les intérêts d'emprunts mais aussi la valeur des services en nature fournis par l'État (éducation, santé...).
3. Refléter le patrimoine d'un pays. Faire en sorte que les pays disposent, à l'image des entreprises, d'un « bilan » (avec actif et passif), en plus de leur « compte de résultat ».
4. Analyser comment sont répartis les revenus. S'éloigner de la référence au revenu moyen et lui préférer celle de revenu médian (celui qui sépare une population en deux groupes égaux).
5. Prendre en compte les activités non marchandes (garde des enfants par exemple) et ne pas se limiter à celles qui font l'objet d'une rémunération.
6. Affiner les mesures chiffrées de la santé, de l'éducation, des activités personnelles.
7. Analyser en profondeur les inégalités et leur évolution. Évaluer les inégalités entre catégories socio-économiques, mais aussi entre sexes ou entre générations.
8. Qualité de la vie : qu'est-ce qui influe sur quoi ? Mettre en exergue les interactions entre les différents aspects de la vie grâce à des enquêtes d'opinion.
9. Proposer des indices statistiques chiffrés permettant de refléter les différentes dimensions de la qualité de vie.
10. Intégrer la dimension subjective dans les statistiques. Intégrer dans les statistiques des données reflétant l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences, de ses priorités.
11. Intégrer la « soutenabilité » du bien-être. Cette recommandation doit permettre de répondre à la question : le niveau actuel de « bien-être » pourra-t-il être augmenté, ou au moins maintenu, pour les générations à venir ?
12. Développer un ensemble d'indicateurs environnementaux. Ils doivent en particulier permettre d'indiquer clairement dans quelle mesure nous nous approchons de seuils dangereux (hausse des températures de la planète ou épuisement des ressources mondiales de poissons par exemple).

Source : [6b, Vers de nouveaux systèmes de mesure]

PRATIQUE
COMMANDEZ ET PAYEZ EN LIGNE

www.sceren.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

Oui, je m'abonne à Écoflash (10 n°/an) au prix de 21,90 € • Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à : SCÉREN-CNDP Agence comptable-abonnements
Téléport 1 @ 4 - BP 80158 - 86961 Futuroscope Cedex - Relations abonnés : 03 44 62 43 98 • Télécopie : 03 44 12 57 70 • Email : abonnement@cndp.fr

TITRE	CODE	PRIX		QUANTITÉ	TOTAL
		FRANCE	ÉTRANGER		
ÉCOFLASH	L	21,90 € 18,61 €* * REMISE DE 15 % HORS ÉTABLISSEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS/PARTICULIERS	25,50 € 21,68 €* * REMISE DE 15 % HORS ÉTABLISSEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS/PARTICULIERS		

Nom, prénom (écrire en majuscules)

Établissement

N° Rue, voie, boîte postale

Localité

Signature et cachet de l'organisme payeur

Prix valables jusqu'au 31 juillet 2010

VENTE À L'UNITÉ 2,90 € • À la librairie de l'éducation, 13, rue du four, 75006 Paris • Dans les librairies des CRDP et des CDDP • Par correspondance au CRDP de votre académie. Retrouvez sur www.sceren.fr toutes les adresses du réseau Scéren

RÈGLEMENT À LA COMMANDE

- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable du CNDP, ou à celui du CRDP de votre académie
- Par mandat administratif à l'ordre de l'Agent comptable du CNDP, Trésorerie générale de Poitiers
Code établissement 10071,
code guichet 86000
n° de compte 00 001 003 010, clé 86
Nom de l'organisme payeur :
- N° de CCP.....
- Merci de nous indiquer le n°RNE de votre établissement

volonté affichée par la Commission Stiglitz d'obtenir un produit cohérent, bâti sur des fondations scientifiques, le FAIR pense que le processus d'élaboration des indicateurs doit être légitimé par un cadre démocratique. Dans cette perspective, la cohérence du résultat est moins importante que la nature transparente et démocratique du débat dans lesquels les objectifs sociaux des politiques devraient être débattus. Les choix peuvent être contradictoires, puisque des points de vue hétérogènes sont pris en compte, mais ils doivent pouvoir faire l'objet d'une contradiction publique. Le FAIR estime que la Commission Stiglitz n'a pas procédé à une large consultation publique et a travaillé d'une façon trop opaque – c'est bien le FAIR qui demandera à être entendu par la Commission ! Sur ce point, Jean-Paul Fitoussi a expliqué que ce n'est pas aux experts de mener l'exercice de la démocratie directe. C'est aux politiques de le faire une fois qu'ils ont été éclairés par le travail de la Commission. Il y aurait donc trois temps : celui de la rigueur scientifique (donc du rapport) ; celui du débat organisé par les politiques ; et enfin celui de la décision politique.

On perçoit ici combien la rigueur absolue est essentielle pour les experts. C'est un autre point de tension avec la FAIR. En effet, la composition de la Commission lui apparaît problématique : seuls des économistes ou des statisticiens ont été investis de cette mission qui concerne pourtant aussi des sociologues, des démographes, des philosophes et des spécialistes de l'écologie. Or, les économistes cherchent à calculer ce qu'ils peuvent mesurer et ont tendance à laisser de côté ce qu'ils ne peuvent parfaitement identifier... La question est celle de l'ordre des facteurs : les choix de société doivent-ils influencer la construction des indicateurs ou, au contraire, sont-ce les résultats statistiques qui doivent déterminer les choix ? Avec les économistes ou les statisticiens, les indicateurs orientent la décision. Si bien

que l'on obtient l'équivalent sophistiqué de la célèbre anecdote du réverbère : une personne cherche ses clés dans la rue en pleine nuit, près d'un réverbère, lorsqu'un passant lui demande s'il les a bien perdues à cet endroit ; « Non, mais ici c'est éclairé ! » répond-il. Un économiste veut d'abord agréger ce qu'il est capable de calculer et va exclure tout ce qui, bien que parfaitement légitime, ne peut s'ajouter sans trop de difficulté méthodologique. Il serait donc vraisemblablement plus efficace de se mettre collectivement d'accord sur un système de valeur avant d'essayer de le traduire dans un indicateur.

Le FAIR concède toutefois que le diagnostic posé par la Commission Stiglitz est une avancée notoire – les lacunes du PIB sont enfin reconnues – mais il ne comprend pas l'architecture du rapport qui se présente, selon lui, en trois parties cloisonnées : questions classiques relatives au PIB, qualité de vie, développement durable et environnement. Ce parti pris méthodologique rend beaucoup plus difficile la prise en compte des interactions qui existent entre ces différents thèmes. Le FAIR regrette également que le rapport final survalorise l'ENA qui, de son point

de vue, doit purement et simplement être banni des futurs repères clés, car il est exclusivement monétaire, incompréhensible par les non-spécialistes, inadapté à la décision politique et inacceptable dans sa façon de rendre interchangeable trois formes de capital (économique, humain et « naturel »). Le FAIR préfère sans conteste l'empreinte écologique.

Il convient également de prendre conscience que le « bon » indicateur de richesse doit réunir des qualités difficilement conciliables. Idéalement, il doit être efficace médiatiquement (comme l'empreinte écologique), facilement compréhensible par le citoyen lambda (comme le PIB), orienter les politiques tout en intégrant les différentes dimensions de la richesse (économique, culturelle, sociale et environnementale). Ne faudrait-il pas définitivement accepter l'idée que l'on devra se référer à plusieurs instruments en même temps ? [8]

ÉRIC KESLASSY

DOCTEUR EN SOCIOLOGIE, ENSEIGNANT DE SES, DIRIGE DES CONFÉRENCES DE MÉTHODES DE SCIENCES SOCIALES (ÉCONOMIE) À L'IEP DE LILLE

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Méda Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris : Aubier, 1999, 352 p.
- [2] Gadrey Jean et Jany-Catrice Florence, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris : La Découverte, 2005, 128 p.
- [3] Baneth Jean, « Les indicateurs de développement », *Futuribles*, n°231, mai 1998.
- [4] Boutaud Aurélien et Gondran Natacha, *L'empreinte écologique*, Paris : La Découverte, 2009, 122 p.
- [5] *Site de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social* : www.stiglitz-sen-fitoussi.fr
- [6] Fitoussi Jean-Paul, Sen Amartya, et Stiglitz Joseph, (a) *Richesse des Nations et bien-être des individus*, Paris : Odile Jacob, 2009, 351 p. ; (b) *Vers de nouveaux systèmes de mesure*, Paris : Odile Jacob, 2009, 426 p.
- [7] Méda Dominique, « Deux Nobels ne font pas le bonheur », *Le Monde*, 22 avril 2008.
- [8] Viveret Patrick, *Reconsidérer la richesse*, La Tour-d'Aigues : Édition de l'aube, 2003, 233 p.

